

Auvergne laïque

Fédération
des Associations Laïques
du Puy de Dôme
la ligue de l'enseignement

N° 389 • MAI 2006



ÉCHOS
"5^{es} rencontres
du graff"
Page 3

DOSSIER

Partager
le plaisir de lire

Pages 4/5



Éditorial S'associer

La vie associative, dans sa grande diversité, peut se décliner autour de quatre thèmes de réflexion :

■ Les associations instituées à des fins administratives, de services et/ou commerciales ; seraient-elles devenues un service public qui ne dit pas son nom ou une entreprise prestataire de services qui bénéficie d'un statut particulier ?

■ Les associations qui maintiennent et renforcent nos systèmes sociaux, culturels et politiques en affirmant des valeurs spécifiques ; reproduisent-elles les clivages des catégories sociales, des appartenances culturelles, des âges, des sexes, des convictions, des passions, des intérêts communs ?

■ Les associations spécialisées dans différents domaines : social, culturel, sportif, des loisirs... et confiées à des professionnels et des bénévoles aux statuts très hétérogènes ; sont-elles en phase avec les besoins réels de nos concitoyens ?

■ Les associations qui se fixent un but précis et se donnent les moyens pour obtenir l'adhésion des habitants du village, du quartier, de la cité ; elles sont un lieu d'échange citoyen, mais sont-elles pérennes ?

En fait, il n'y a pas de classement des modèles associatifs. Le plus souvent, les tendances s'entremêlent. Toutes les activités humaines peuvent s'associer, c'est aux membres associés de savoir pourquoi ils choisissent cette forme juridique pour parvenir à leur but.

Le cadre de la loi de 1901 n'impose rien en dehors de la déclaration en préfecture et du respect des règles générales s'appliquant à tous les citoyens ; le but non lucratif interdisant le partage des excédents financiers entre les membres.

Si, dans certains discours, l'association se voit parée de toutes les vertus de la démocratie participative, il faut être prudent sur le sujet car le statut juridique ne dit pas comment son fonctionnement et son organisation doivent être conduits.

Il appartient aux adhérents d'être vigilants, en veillant au respect des statuts et à l'indispensable adéquation entre les valeurs fondatrices d'une part et les actions menées par les dirigeants d'autre part.

Véritable socle des principes républicains, la liberté d'association fixe les bases de la laïcité républicaine dans une société démocratique ayant pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

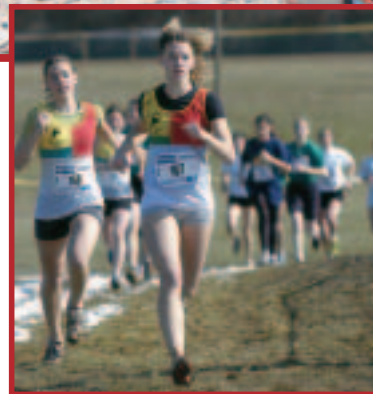
En 2006, cela fait 80 ans que la FAL du Puy-de-Dôme inscrit sa légitimité dans cette philosophie associative.

L'équipe de rédaction

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Du bénévole au militant

La place fondamentale des associations dans la vie sociale de ce pays rend inacceptable le manque d'intérêt et de reconnaissance des pouvoirs publics pour le rôle éminent que jouent ces structures collectives et l'engagement de chacun des bénévoles dans leur fonctionnement. Le bénévole investit du temps, sans contrepartie monétaire. Il met son temps au service d'un intérêt collectif, volontairement.



L'investissement des bénévoles s'inscrit dans la durée, repose sur des valeurs exprimées ou ressenties et tend vers le militantisme.

En France, l'activité de quatre associations sur cinq repose uniquement sur l'investissement des bénévoles. Ils sont plus de 12 millions à s'engager, parmi lesquels 3,5 millions accordent plus de deux heures par semaine de leur temps à une association. Comment prendre toute la mesure de ces échanges qu'ils ont choisi de baser sur autre chose que de l'argent ?

Le fait même qu'il s'agisse d'un investissement volontaire au service d'une action collective rend toute évaluation difficile. Il serait en effet bien ridicule de tenter d'évaluer, de mesurer, de chiffrer la convivialité partagée par les personnes, la vitalité gagnée par un territoire, la reconnaissance acquise au travers de l'action, la satisfaction retirée, l'épanouissement rendu possible, les expériences développées, les moments vécus... Et il serait tout aussi dangereux de les nier.

À partir de ce temps donné, il s'échange bien des choses, et l'enrichissement qu'en retire chacun, individuellement et collectivement, n'a pas de prix, dans tous les sens du terme. Et la question est bien celle-là : quelle valeur attribue-t-on aux choses ? Quelles richesses comptent

dans notre société ? Ou encore, comment compte-t-on les richesses ? À l'évidence, en monnaie, plus qu'en temps, en savoirs, en services ou en qualité de lien social.

Pour nous, le bénévolat ne peut se résumer à un engagement personnel, purement charitable, mais bien s'exprimer dans l'engagement sur un projet commun, construit et porté avec d'autres, dans une solidarité d'action affirmée et pour un résultat collectivement évalué et assumé.

Aussi, œuvrer pour la reconnaissance du bénévolat, ou encore pour ce statut hybride qu'est le volontariat, mais qui constitue souvent une première étape vers l'engagement, c'est militer pour une certaine conception de notre société.

C'est soutenir une conception moins purement économique, plus sociale, plus solidaire.

C'est aussi soutenir une conception plus cohérente et plus humaine.

C'est donner une valeur à l'engagement pour lui-même, et non pas seulement aux flux financiers qu'il génère.

C'est soutenir l'investissement qui donne sens à l'organisation sociale. C'est aussi soutenir et promouvoir l'économie sociale et solidaire.

Car, ce qui rémunère le mieux l'engagement des bénévoles, c'est certainement la satisfaction qu'ils en retirent. Leur action est mise en perspective par sa dimension collective et trouve d'autant plus de sens que leur investissement s'inscrit dans la durée, repose sur des valeurs exprimées ou ressenties et tend vers le militantisme.

La ligue de l'enseignement est convaincue que l'avenir passe par les militants. C'est pour cette raison qu'elle a mis au point plusieurs dispositifs qui, si les fédérations départementales s'en emparent, devraient nous permettre d'avancer dans le développement associatif.

Car ce qui nous menace aujourd'hui c'est la perte de notre substance militante et, par là même, l'incapacité à être demain ce que nous voulons demeurer : un Mouvement d'Éducation Populaire, laïque et complémentaire de l'école, et ce sur l'ensemble du territoire de la République, pour œuvrer à la transformation sociale.

Cette ambition ne peut s'accommoder d'un quelconque déclin, en particulier de notre capacité militante. De notre capacité militante à analyser les questions de société, à réagir devant elles, et à agir au quotidien,

sur le terrain de façon consciente et coordonnée pour changer ce quotidien. En effet, on ne peut porter un projet et le faire vivre qu'avec un potentiel suffisant de forces vives et conscientes de l'enjeu, et donc partageant le projet dans sa philosophie et sa mise en œuvre.

Pour cela, il nous faut toujours plus et mieux fédérer, c'est-à-dire rassembler ! Rassembler sur notre projet, attirer à nous et faire participer des militants nouveaux, des citoyens engagés sur des valeurs qui nous sont proches, des acteurs du monde éducatif, culturel, social, sportif... qui peuvent et/ou souhaitent nous rejoindre. Seul cet engagement pour la dynamisation associative et militante est porteur d'avenir.

La FAL, acteur majeur de la vie associative départementale

Lors de sa dernière réunion du 6 mars dernier, le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT) a fait une large place à la cinquième génération des contrats État-Régions qui seront dénommés "contrats de projet État-Régions". Leur contenu sera resserré sur trois axes : la compétitivité et l'attraction des territoires, la promotion du développement durable, la cohésion sociale et territoriale. Si la teneur de ces axes est essentiellement évoquée en termes économiques, nous pensons que notre fédération à l'échelon du département joue un rôle majeur en terme de cohésion sociale et territoriale. Les 512 associations que nous fédérons effectuent au quotidien, avec l'ensemble de leurs salariés et leurs innombrables bénévoles, des activités de loisirs et de service auprès de 35 622 adhérents. Quel organisme peut se targuer d'un tel réseau associatif, relais indispensable à une vie sociale dans nos villes et nos villages, placé sous le signe d'une laïcité qui permet d'accueillir chacun sans exclusion.

Bernard Criner
Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le développement des différents secteurs à l'issue de notre Assemblée Générale annuelle.

ICI & LÀ

Afghanistan

• Liberté de pensée

Abdul Rahman risquait ni plus ni moins que la peine de mort pour s'être converti au christianisme. Les pressions internationales l'ont tiré d'affaire et il a pu trouver refuge en Italie. Dure, dure, la religion d'état !

Espagne

• Espoirs ?

Séville a vu la réunion de plus de 150 imams et rabbins venus pour réfléchir ensemble sur la manière d'œuvrer pour la paix et lutter contre les extrémismes. Plutôt réconfortant par les temps qui courent.

Angleterre

• L'éducation en marche

Toujours soutenu par son opposition, le gouvernement travailliste veut rendre obligatoire, pour l'apprentissage de la lecture, la méthode syllabique d'avant les années soixante. Le ministre De Robbien doit se sentir moins seul (lire, à ce sujet, l'article en page 8).

France

• Enseignement public

N'ayant pas d'école publique pour scolariser leurs enfants, des parents de deux communes vendéennes ont créé l'association "Le public pour tous". Affiliés à la FOL de Vendée, soutenus par cette dernière et le SE UNSA, ils ont convaincu leurs maires d'ouvrir des registres d'inscription. La balle est maintenant dans le camp de l'administration. Comme l'écrit un camarade dans notre "confrère" La Vendée laïque : "Un bel exemple d'action concertée où l'association sert efficacement de relais aux souhaits individuels et les conforte dans leurs positions".

• CPE : Ubu battu...

... la V^e République (bananière) touche le fond du ridicule Dans d'acrobatiques contorsions, le Président de la République promulgue (c'est son rôle constitutionnel) la loi... tout en demandant (c'est parfaitement illégal) qu'elle ne soit pas appliquée ! Il charge ensuite les responsables des groupes parlementaires du parti majoritaire de recevoir les organisations syndicales pour négocier, en lieu et place du gouvernement, un texte qui doit se substituer au texte de loi... mais sans pour autant supprimer ce dernier, ce qui peinerait le Premier ministre. La quadrature du cercle ! Finalement, le texte initial qui a coûté tant d'énergie, de temps et d'euros, ne sera pas "modifié", ni "amendé", ni "retiré", ni "abrogé", ni "supprimé", il sera... "remplacé" ! L'honneur est sauf.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- Le 13 mai : tournée de badminton à Aulnat
- Le 20 mai : finales départementales de rugby éducatif à Riom - concours de pétanques à Lisseuil
- Le 21 mai : critérium départemental de tir à l'arc à la Roche-Blanche
- Le 28 mai : Critérium cycloport départemental à Cournols
- Le 1^{er} juin : journée multisports pour les + de 55 ans à Chadieu
- Le 3 juin : critérium régional contre la montre à Saint-Beauzère

• Les 26, 27 et 28 mai : fête de l'UFOLEP à Chappes

- le 26 mai : tournoi de basket
- les 26 et 27 mai : concours de pétanque
- Le 27 mai : tournoi de badminton
- rassemblement national de football vétérans "Les Vieux Crampons"
- finales de la coupe de printemps de volley-ball
- passage de badges tir à l'arc

USEP

- Les 15, 16 et 17 mai : journées départementales sports collectifs à Lempdes
- Le 6 juin : journée golf à Orcines (golf des Volcans)

Culturel

- Le 16 mai : danse à l'école à Thiers (Espace)

- Les 20 et 21 mai : Festhèa (théâtre amateur, secteur Tour) à Issoire
- Les 22 et 23 mai : spectacle "Prise de Bec" par la Compagnie La Corde à Vent à Courpière
- Les 27 et 28 mai : "Les chemins de la danse" au Sémaphore à Cébazat
- Du 10 avril au 20 juin : découverte et initiation au Land'Art à Chadieu - Vernissage le 8 avril à 11 h à Chadieu.

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 13 mai : APE : Formation Continue d'Animateurs "Approfondissement théorique et pratique sur la ceinture pelvienne" à Saint-Amant-Tallende
- Le 20 mai : APE : Stage de découverte "Danses country" à Mezel.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAL

Restons vigilants !



Il revenait à Jean Claude Benay, président du FLEP et à Jean François Sauvadet maire, d'accueillir près de 300 adhérents à l'assemblée générale statutaire. Celle-ci devait se dérouler en présence de M. Bérard, Préfet de Région, Catherine Henri-Martin, vice-présidente du Conseil Régional, Annie Chevaldonné, vice-présidente du Conseil Général et Pascal Étienne, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

Le président Georges Dassaud présentait le rapport moral en insistant sur l'esprit qui a animé tous les acteurs de la



fédération se résumant en trois mots : volonté, vigilance et confiance. Il mettait l'accent sur la diminution des aides de l'État pour tout ce qui touche aux actions entourant l'école publique estimant qu'au-delà du problème financier il s'agissait essentiellement d'un raidissement idéologique. Jean-Claude Dauphant développait



ensuite le rapport d'activités mettant en avant l'augmentation du nombre d'adhérents et des actions dans tous les secteurs. Puis Gérard Bloch détaillait le bilan financier faisant apparaître en final un excédent de 35 852 € soit 1 % du fonctionnement global de la FAL. L'ensemble des trois rapports étaient adoptés à l'unanimité. Ensuite Bernard Criner, vice-président de la Ligue de l'Enseignement intervenait sur la vie associative avec un langage d'homme de terrain compétent et de laïc passionné. L'assemblée générale se terminant par l'élection des 9 membres du tiers sortant du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Étaient élus :

- Andriollo Paul, FJEP Lempdes
 - Bador Aleth, FJEP Orcet
 - Brethenoux Christiane, AL Cébazat
 - Cambe Gilbert, AL FJEP Durtol
 - Denier Yves, Pro Patria Maringues
 - Guillot Bernard, FJEP AL Jules Verne
 - Lair Yves, AL Vallières
 - Saunier André, FC Amitiés Laiques F. Buisson
 - Turgon Bernard, Ste USEP R. Rolland.
- L'Assemblée Générale se terminait par un pot offert par la municipalité de Romagnat et un buffet préparé pour les amicalistes. Nous reviendrons plus longuement sur l'Assemblée Générale dans notre prochaine édition.

USEP

29^e Cross départemental

La 29^e édition du cross départemental USEP s'est déroulée le 29 mars dernier sur le terrain de la Société des Eaux à Volvic. Malgré des conditions

atmosphériques incertaines, la participation est restée au niveau des années précédentes, puisque plus de 500 enfants ont participé à cette épreuve.

Les résultats

Mini-poussins (GS/CP) :	Poussins (CE1/CE2)	Benjamins (CM1/CM2)
1. Clermont J. Ferry	1. Beaumont	1. Clermont J. Verne
2. Volvic	2. Clermont J. Verne	2. Clermont A. Bayet
3. Longues.	3. Volvic	3. Lempdes La Fleurie



"L'ÉCOLE QUE NOUS VOULONS". Éric Favey, du secrétariat national de la Ligue de l'enseignement, est venu débattre du texte "L'école que nous voulons" avec les militants des quatre départements auvergnats.

Assemblée Générale UFOLEP 2006

Les associations désireuses d'accueillir l'Assemblée Générale du Comité Départemental UFOLEP en octobre 2006 peuvent prendre contact avec l'UFOLEP au 04 73 14 79 12.

URFAL

Finaliser le projet pour tendre vers une reconnaissance régionale



Le 12 avril 2006, l'Union Régionale des Fédérations d'Associations Laiques d'Auvergne (URFAL) s'est regroupée à Chadieu. Il s'agissait de réunir les différents secteurs des fédérations et des élus des quatre départements. L'objet principal du travail a concerné la finalisation du projet régional. Ce texte réaffirme les valeurs de notre mouvement, insiste sur la coordination et la mutualisation des moyens de chaque fédération et

développe un projet spécifique pour l'UFOLEP, l'USEP, le secteur culturel et le secteur vacances-loisirs-tourisme. Ce document va permettre à l'URFAL de développer un programme d'action permettant à notre mouvement une véritable reconnaissance au niveau régional. Il sera proposé très prochainement à la Ligue de l'Enseignement comme support de conventionnement et de développement régional.

Amicale laïque de Moissat

"Notre priorité : aider l'école"



L'Amicale Laïque de Moissat, créée vers 1930, vit grâce au dévouement de militants très attachés à leur commune et à l'école. Nous avons rencontré la présidente Lucette Geniller.

Auvergne Laïque : Quelles sont les activités proposées par l'Amicale Laïque de Moissat ?

Lucette Geniller : Nous avons trois sections :

- la gymnastique d'entretien qui regroupe 35 adhérents est la plus ancienne avec 15 ans d'existence ;

- depuis six ans nous proposons un atelier théâtre pour enfants ;

- la dernière section est née cette année avec deux ateliers dansé pour les enfants de 4 à 7 ans et l'autre de 7 à 9 ans.

A.L. : Vous vous occupez de toutes les tranches d'âge ?

L. G. : Si nous tenons beaucoup à notre section gymnastique d'entretien qui permet aux adultes de la commune de se retrouver dans une excellente ambiance pour une activité physique, notre priorité restera l'aide que nous pouvons apporter aux enfants.

A.L. : Quelles sont ces aides ?

L. G. : En plus des activités proposées en théâtre et danse, l'Amicale Laïque organise des manifestations avec pour objectif de verser le bénéfice à l'École Publique de la commune. C'est pour cela que de nombreux bénévoles se mobilisent pour la journée "tripe" et le "repas dansant" annuels.

A.L. : Quelle est l'utilisation de ce financement ?

L. G. : Cette année nous avons versé à l'école 2 000 €, somme gérée par la directrice. Ce qui a permis de participer à l'achat de livres à Noël, aux déplacements à la piscine et aux voyages découverte pour les quatre classes de notre école.

A.L. : Vous recevez des subventions pour le fonctionnement de votre association... ?

L. G. : Oui une subvention municipale, le FNDS et une aide du Conseil Général pour le théâtre dans le cadre de la DALD... Sans oublier le prêt gratuit de la salle polyvalente par la commune pour toutes nos activités.

A.L. : Quelles manifestations organisez-vous en fin d'année ?

L. G. : Le 8 avril nous proposerons une représentation théâtrale à la population avec notre jeune troupe. Le 30 avril nous organiserons la traditionnelle randonnée pédestre "La printanière" avec 2 parcours de 8 et 18 km à la découverte de la commune avec des arrêts gourmands ! Nous envisageons également de mettre en place un gala de danse afin que nos jeunes puissent se produire à la salle polyvalente.

Saint-Éloy-les-Mines

Un canton d'amicalistes (fin)

Pour donner une idée de la vitalité de l'Amicale laïque de Saint-Éloy-les-Mines, on peut évoquer les différentes sections qui s'y rattachent depuis sa création, ancrées dans la tradition sportive du secteur.

■ La **section basket**, dont le président d'honneur demeure Paul Grand à la mémoire et à l'œuvre duquel la section tient à rendre hommage, la **section des boules lyonnaises**, la **section cyclotourisme**, la **section tennis de table** et la **section tir**. Toutes ces sections se caractérisent par la constance (voire l'accroissement) du nombre des licenciés, leur participation à de nombreux championnats et challenges, un palmarès très honorable, et surtout la formation de jeunes sportifs ; parmi ces derniers signalons la performance de Jason Tabardin qui finit 4^e aux championnats départementaux de tir, et 8^e aux régionaux ; dans la section tennis de table, il faut signaler la qualification à un tournoi international de la jeune Ania Malecki ainsi que sa participation, en équipe d'Auvergne, aux mini-interligues minimales de Clermont-Ferrand.

■ Le projet de **création d'une section Yoga** (avec 25 personnes qui s'adonnent déjà très régulièrement à cette discipline) élargira encore le champ des activités.

■ Une vingtaine de joueuses assidues se retrouvent chaque mercredi à la **section Scrabble**.

■ Enfin, sous la responsabilité de Liliane Roperio, éducatrice spécialisée, une **section Gymnastique d'entretien** permet à une cinquantaine de personnes (toutes générations confondues) de garder la forme physique et psychique.

Il convient enfin de faire une mention spéciale à deux initiatives de l'amicale. ● La création d'une section "Handi-sport-handiloisir", présidé par Marc Dyduch, lui-même handicapé moteur, qui a réalisé, en 2004, l'ascension du Puy-de-Dôme. Quatorze participants s'investissent pour mener à bien leurs projets : accessibilité à la piscine et aux différents services publics des handicapés ; fabrication de sept adaptateurs vélo-fauteuil par le lycée Paul Constans de Montluçon, entre autres. Les 6 et 7 août, 2 membres de la section ont participé à la Cycloport à Bourg-Saint-Maurice. Le 24 mai, la section a accueilli la Diagonale du souffle et a participé à la Virade de l'Espoir. De nombreux projets pour 2006 attestent de cette volonté d'investissement et de rayonnement : création d'un atelier de travaux manuels, réunion d'information au sujet de la loi sur le handicap et ses 80 décrets, match entre valides et accidentés de la vie avec l'équipe de Handi-rugby à XIII de l'Allier, action pour le Téléthon 2006, rencontre avec Jeunesse et Sports.

● Le retour du cinéma à Saint-Éloy-les-Mines ; c'est sans doute parmi les ini-

tiatives de l'amicale, une des plus appréciées. La population apprécie, une fois par mois, de pouvoir assister à la projection d'un grand film. L'amicale entend maintenir ce programme de qualité qui permet à un public de province éloigné des grandes salles d'avoir accès aux œuvres importantes. Une séance annuelle est offerte aux élèves des écoles primaires, et les élèves des deux collèges public et privé de Saint-Éloy assistent également à la projection d'œuvres à caractère culturel, exploitées pédagogiquement par les enseignants. Mise sur pied par la section "Festivités", l'action cinéma est entièrement réalisée par des bénévoles. Jean-Pierre Lamartine, président de l'Amicale laïque a donc toutes les raisons de se réjouir de bilan d'activités caractérisé par "les activités, les changements matériels, la continuité et l'innovation, et le dynamisme". Il souligne "l'éventail de réussite" de toutes les sections qui constituent toujours "des réussites pédagogiques, et de communication". Ces activités ne vont pas sans certaines attentes ni revendications : de nouveaux locaux (en particulier pour la section des boulistes), une technique d'accès à la piscine, des subventions complémentaires pour doubler le nombre des séances de cinéma. Jean-Pierre Lamartine souligne enfin que "ce dynamisme culturel et social d'envergure" repose essentiellement sur "la vigueur de notre engagement laïc".

ÉCHOS



Gergovie-Val d'Allier : secteur Animation Jeunes

Après avoir organisé la "Fête du roller" du 6 au 8 mai, le SAJ lance les "5^{es} Rencontres de Graff" du 30 mai au 11 juin.

■ Avec des artistes nationaux, les graffeurs confirmés comme débutants pourront participer à des ateliers de création :

- Atelier Space Graff : réalisation sur CD ou panneaux de paysages sur le thème de l'espace, gratuit et ouvert à tout public.

- Atelier d'initiation et de perfectionnement de la pratique du bombage : sur des panneaux en bois, en présence d'un animateur, les jeunes pourront travailler le bombage, les volumes, les lettrages, le dessin, les traits, etc.

■ Des expositions :

- du 31 mai au 7 juin à la salle des Comtes à Orcet : Collectif Auvergne (Keymi, EMA...)

- du 9 au 11 juin à la Maison des Loisirs et du Tourisme :

- Artistes nationaux :

Photos réalisées par les jeunes dans le cadre des activités du SAJ Graffs sur des camions miniatures.

■ Des réalisations de fresques.

■ Un concours de graff.

Renseignements : saj.fal.gvac@wanadoo.fr

VC Aigueperse :

10^e Critérium Départemental UFOLEP de VTT

Le VC Aigueperse a organisé le 10^e Critérium Départemental UFOLEP de VTT à Combronde le 8 avril 2006. Plus de 50 compétiteurs ont participé à cette rencontre dans une ambiance très conviviale. Cette épreuve est qualificative pour le National de VTT qui aura lieu les 20 et 21 mai 2006 à Goudourville (82)

Classement	NOM	PRÉNOM	CLUB	DÉPART.
Seniors A. 19/29 ans				
1	Ramade	Vincent	VS La Combelle	63
2	Chabert	Sébastien	CR Limagne	63
3	Mathiaud	Steve	UV St-Eloy	63
Seniors B 30/39 ans				
1	Faure	Éric	Aigueperse VC	63
2	Janik	Alain	Aigueperse VC	63
3	Blateyron	Nicolas	VS La Combelle	63
Juniors 17/18 ans				
1	Mallet	Alexandre	CTM	63
2	Simoes	Guillaume	VC Cournon	63
Minimes 13/14 ans				
1	Almeida	Pierre	VS Gerzat	63
2	Coudert	Guillaume	Roc n Bike	63
3	Soulis	Pierre	FR Blanzat	03
Minimes F 13/14 ans				
1	Magner	Marine	VA Châtel	63
Féminines				
1	Dupoux	Natacha	VS La Combelle	63
Vétérans A 40/49 ans				
1	Roche	Thierry	ASBF Chamalières	63
2	Stepanenko	Daniel	ASBF Chamalières	63
3	Lechipre	Jérôme	AL Marsat	63
Vétérans B 50 ans et +				
1	Laget	Michel	VS La Combelle	63
2	Hermet	Gérard	Aigueperse VC	63
3	Dugout	Jean-Luc	CC Condat 63	63
Cadets 15/16 ans				
1	Comptour	Maxime	VC Cournon	63
2	Arnaud	Étienne	VS La Combelle	63
3	Guyot	Jérémy	Roc n Bike	63

N'oubliez pas : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 15 MAI 2006



CREDIT COOPERATIF

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF

33, boulevard Berthelot

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16

E-mail : chamalieres@coopanet.com

Plaisir de lire, plaisir de partager



La racine latine *legere* nous rappelle que lire c'est recueillir par les oreilles et par la vue. Cette collecte de signes de ce qui nous entoure participe via notre cerveau et dès notre naissance à notre représentation du monde. Parmi ces signaux, certains occupent une place privilégiée : les paroles. Lire c'est déjà écouter. Peu à peu, nous construisons notre monde. Puissance du langage renforcée par une trace relativement durable : l'écriture. Le trio "oreille - œil - main" comme accès au monde et création de mondes.

L'objet de ce dossier n'est pas l'apprentissage de la lecture. Comme le laisse entendre le fait de considérer l'acte de lire comme une voie d'accès au monde, cet apprentissage fait appel à de multiples compétences nécessaires à la construction de la connaissance. Par conséquent, c'est une affaire complexe transcendant la polémique actuelle sur les méthodes d'apprentissage (voir article p. 8).

Il s'agit plutôt de montrer l'intérêt qu'il y a à inciter chacun d'entre nous et pas seulement les plus jeunes à lire par et avec plaisir.

Plaisir de l'imaginaire, de la poésie, de voyager dans le temps et l'espace...

Confronter son propre monde avec celui des romanciers, des poètes, des journalistes, des philosophes...

Plaisir du livre et de la lecture partagé par tous et en tous lieux.

Seul, accompagné ou en groupe, entrer en relations avec les mots, les œuvres, les autres.

Partager connaissance et émotions. Découvrir et s'approprier le patrimoine culturel. Devenir un citoyen éclairé. Voilà bien l'enjeu de ces actions destinées à développer le goût de la lecture comme objectif éducatif et culturel.

La FAL participe régulièrement à cette dynamique comme animatrice du réseau "Lire et Faire Lire" et par le biais d'Auvergne Laïque en particulier avec ses rubriques "Écrivains en herbe" et "Quoi de neuf?". C'est bien promouvoir la liberté de conscience que d'encourager toutes initiatives, actions, favorisant l'émergence d'une culture littéraire ouverte et tolérante.

"Lire et faire lire" est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centre de loisirs, crèches, bibliothèques...). Lancé sur le plan national fin 1999 à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin avec la Ligue de l'Enseignement et de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ce programme est porté par une association nationale dont l'objet est d'encourager et de développer toutes initiatives citoyennes de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture.

Dans chaque département et à la demande de l'enseignant (ou animateur) et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. L'engagement de chacun des partenaires (structure éducative, bénévole), le fonctionnement et le déroulement des séances, etc. est décrit dans une charte.

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :

- Un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.

- Un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.

Depuis plusieurs années la FAL anime un groupe de pilotage qui coordonne cette action. En 2006, une trentaine d'écoles réparties sur l'ensemble du département bénéficient de l'intervention de près d'une cinquantaine d'intervenants montrant ainsi l'intérêt et le succès de cette opération.

Partager le

LIRE EN FÊTE

Promouvoir et impulser le plaisir de lire

Véritable coup de projecteur sur le livre, la 18^e édition de Lire en fête se tiendra cette année les 13, 14 et 15 octobre 2006. Cet événement est, pour tous les ambassadeurs du livre et de la lecture, l'occasion de promouvoir la passion de lire, de délivrer des mots et des émotions jusque dans les endroits les plus inhabituels.



En effet, ouverte à toutes les initiatives, cette fête investira bien sûr les librairies et bibliothèques, mais aussi les transports en commun, les gares, les cafés, les monuments, les musées, les prisons, les hôpitaux, les cinémas, les places publiques, les rues... Lire en Fête invite pendant trois jours à partager le livre, la lecture et l'écrit à travers des ateliers, des contes, des expositions, des lectures à voix haute, des promenades littéraires, des spectacles de rue, des pièces de théâtre...

Cette action favorise ainsi l'accès à la lecture pour tous les publics et particulièrement pour ceux qui ne vont pas vers les lieux traditionnels du livre, elle valorise également le travail des libraires, des bibliothécaires, des associations mais aussi des auteurs, des éditeurs, des comédiens... ces passeurs culturels qui militent pour la lecture et s'engagent à longueur d'année

dans de nombreuses actions d'initiatives régionales ou nationales : salons, fêtes du livre, événements littéraires, lectures publiques et concours divers. Chaque année 4000 manifestations gratuites autour du livre sont produites en France et dans cent pays du monde. Le thème national pour 2006 : "Une ville, une œuvre" sera l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine littéraire. Un événement fédérateur : "La nuit de l'écrit" rassemblera les réseaux du spectacle vivant par l'implication active de comédiens avec ceux du livre pour des lectures publiques riches et variées qui mettront en valeur le patrimoine et la création littéraire contemporaine. Livres, lectures, musiques, danses et théâtre donneront vie aux œuvres pour toucher entre autres celles et ceux qui ne connaissent pas encore le plaisir d'éprouver les livres par soi-même et pour soi-même... Lire en fête est un rendez-vous festif pour célébrer les œuvres, charmer les lecteurs avertis et développer le goût des relations intimes avec les mots.

Catherine Durant



“Ouvrez, ouvrez, les livres aux bébés” le nouvel album est paru !

Le deuxième album de cette collection initiée par le Conseil général du Puy-de-Dôme et pilotée par deux services départementaux : la Bibliothèque départementale de Prêt et la Protection Maternelle et Infantile, va prochainement être offert à tous les bébés nés en 2006 dans le Puy-de-Dôme.



Après avoir passé la barrière d'un concours unique en France qui a rassemblé 143 projets de livres pour enfants, l'histoire magique et féline de l'album “Il paraît...” a séduit un jury composé d'élus et de professionnels de la lecture et de la petite enfance.

Né de la rencontre de la plume imaginative de Dominique Fournil et du pinceau inspiré de Fabienne Cinquin, cet album retrace les aventures d'un chaton qui part à la découverte de la vie avec la complicité d'un ami pas comme les autres : le livre.

À travers cette initiative originale, le Conseil général souhaite faire entrer les livres dans le quotidien de chaque enfant, qu'ils soient le tremplin de jeux, une porte ouverte sur l'imaginaire, une source de connaissance, et, au cours des premiers mois de la vie... un fabuleux prétexte à une pause tendresse entre bébé et ses parents.

2006/2010 : de nouveaux territoires de lecture

Le Conseil général du Puy-de-Dôme renforce et développe son réseau de bibliothèques

La lecture publique présente cette particularité d'être répartie sur deux niveaux de compétence territoriale : les Départements d'une part, avec les Bibliothèques Départementales de Prêt transférées aux Conseils généraux en 1986 suite aux premières lois de décentralisation, les communes ou groupements de communes d'autre part, qui organisent et financent leurs propres équipements communaux ou intercommunaux. Cette double compétence implique une nécessaire coopération entre les différentes collectivités territoriales. Le Département est ainsi l'artisan et le coordonnateur du maillage de son territoire en bibliothèques de qualité pour répondre de façon claire et active aux besoins des Puydinois.

Le Schéma départemental, voté par l'Assemblée départementale pour les cinq années à venir, vise à favoriser la mise aux normes des équipements existants tout en renforçant la formation des bibliothécaires salariés ou bénévoles, à répartir plus équitablement les ressources documentaires tout en incitant l'animation culturelle au sein des bibliothèques.

L'effort financier alloué par le Conseil général accompagnera celui initié par les communes, avec un bonus pour les projets émanant de groupements de communes. D'ici 2010, ce sont 40 structures de différents niveaux qui devraient pouvoir être aidées.

Le Conseil général du Puy-de-Dôme affirme ainsi son désir de contribuer à un service aux usagers efficace et compétent sur l'ensemble du territoire.

Pour en savoir plus : BDP 63 - Aude van HAERINGEN
Tél. 04 73 25 84 80 - aude.vanhaeringen@cg63.fr

plaisir de lire

“Pour celui qui reçoit le texte, c'est une approche de la littérature dans le plaisir et la connivence. Il découvre ou il redécouvre, différemment forcément, un auteur, loin d'une solitude, d'une crainte peut-être, par rapport à toute littérature contemporaine. Il entend les mots par leurs sons et pas seulement par leur sens comme en lecture silencieuse, et c'est un plaisir, et un sens souvent supplémentaire... comment mettre le texte dans tous ses états ?” Tel est l'objectif de l'association : “Lecture à la carte” créée en 2002 par des comédiens à l'initiative de Monique Jouvancy. Comédienne et écrivain pratiquant la lecture à haute voix, elle a eu le désir de mettre en espace un grand nombre de textes (romans, poésie, essais, philosophie) et d'en faire de véritables petits spectacles qui facilitent l'écoute immédiate de la langue et le passage de l'œuvre au public.

“Lecture à la carte” propose toutes les formes de lectures publiques, des plus classiques aux lectures-spectacles, mais aussi des lectures-promenades, lectures en appartement, lectures à l'école, au collège, au lycée, dans les prisons, à l'hôpital. Elle organise également des “Ateliers d'adultes” de pratique de la lecture : jeux et exercices ludiques autour de la respiration, de la maîtrise de la voix, de l'articulation, lectures en cercle d'un écrit, construction d'un texte et le “donner à voir” dans l'espace. Intervenant dans un premier temps par les bibliothèques et les médiathèques, dans les librairies ou les différentes “Fêtes du livre”, l'association essaie d'agrandir son audience dans le maximum de lieux. Ainsi, elle a pu être accueillie dans plusieurs collèges du département en 2004-2005 et depuis 3 ans, elle anime des cycles de for-

mation dans les collèges de montagne en réseau : Giat, Gelles, Rochefort-Montagne Bourg-Lastic, La Tour-d'Auvergne, Pontaumur ou Murat-le-Quaire.

Par la lecture “adressée”, le lecteur “change de place”. Il prend conscience de son importance face au

groupe, de son rôle de “passeur” et de “médiateur”. Face aux autres qui le regardent et l'écoutent, il ne doit pas faillir. Il a une plus grande motivation pour franchir les difficultés. Et, s'il arrive à détacher ses yeux du texte, et à parler suffisamment fort, il peut réussir la performance de transmettre “l'atmosphère” du texte.

En ce moment et jusqu'en juin “Lectures à la carte” propose une tournée avec la lecture-spectacle “La gourmandise des mots”, subventionnée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional d'Auvergne.



“Lectures à la carte”

Depuis plusieurs années, vous découvrez en page 7 de chaque numéro d'Auvergne Laïque, un court extrait, parfois illustré, d'un ouvrage écrit par une classe coopérative de l'OCCE du Puy de Dôme. Ces créations enfantines ont été réalisées dans le cadre de l'action Étamine pilotée par la fédération nationale de l'OCCE. Son objectif : motiver l'écriture, mettre en valeur la création et développer l'échange de livres produits collectivement. Ainsi, les classes participantes ont deux possibilités :

✳ s'inscrire comme comité de lecture. La classe reçoit plusieurs livres écrits par des élèves de toute la France. Ils lisent les ouvrages des camarades, les critiquent avec un regard positif et dans le respect du travail, confrontent leurs avis, argumentent leurs remarques et finalement rédigent collectivement pour chaque livre reçu, une fiche d'appréciation qui aidera la classe-auteur à améliorer son travail.

✳ s'inscrire comme auteur et réaliser collectivement un ouvrage illustré. Tous les enfants se considérant comme coresponsables du projet ils réalisent coopérativement un livre, un album (roman, roman policier, recueil de poésie), en participant activement à son élaboration (choix du thème, du genre, des personnages) et à la mise en place collective des outils nécessaires à sa réalisation.

Mais rédiger n'est pas tout ! Nos petits écrivains doivent encore choisir ensemble le sup-

port, la forme, la taille, la mise en page de leur ouvrage. Ils doivent penser également aux illustrations qui accompagneront le texte : cela signifie dessiner, photographier, assurer le montage des pages et enfin, relier l'ensemble !

Dans ce projet, le conseil de coopérative qui réunit régulièrement les élèves de la classe, joue un rôle important : coordonner, réguler et évaluer à la fin de l'action, avec l'aide du maître, la qualité du travail produit par le groupe, si l'ouvrage réalisé répond bien aux critères définis par la classe et si la démarche coopérative a bien été suivie.

Ainsi, chaque année depuis 1994, des classes du Puy-de-Dôme se lancent dans cette grande aventure et produisent les écrits que vous avez pu lire dans ces colonnes. L'OCCE du Puy de Dôme s'est toujours associée à cette démarche. Elle accompagne les enseignants dans leur projet, elle organise des rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, elle instaure et favorise les échanges entre les classes participantes.

Merci à votre revue de diffuser ces écrits d'enfants. En publiant leur travail vous donnez tout son sens à cette activité : écrire pour être lu ! Nous vous donnons donc rendez-vous dans le prochain numéro d'Auvergne Laïque pour y découvrir le nouvel extrait d'Écrivains en herbe !

OCCE : l'Office Central de la Coopération à l'École participe à la gestion des coopératives scolaires et encourage le développement de la pédagogie coopérative. Contact : Jacques Bouffier - Tél. 04 73 27 96 59 - ad63@occe.coop

REPÈRES

DISPOSITIFS :

- Lire et Faire lire : www.lireetfairelire.org/LFL/
- Lire en fête : www.lire-en-fete.culture.fr/
- Lecture à la carte : www.lecturesalacarte.fr

STRUCTURES RESSOURCES

- Système Ressource régional Livre et lecture : Francoise.dubosclard@wanadoo.fr
- B.M.I.U. : Livia.RAPATEL@univ-bpclermont.fr
- D.R.A.C. : Thierry ERMAKOFF thierry.ermakoff@culture.gouv.fr
- CENTRE NATIONAL DU LIVRE : www.centrenationaldulivre.fr
- C.R.L. d'Auvergne : Francoise.dubosclard@wanadoo.fr
- SEMAINE DE LA POESIE ; IUFM : 04 73 36 56 40 poesie@auvergne.iufm.fr
- MAISON DES ÉCRIVAINS : www.maison-des-ecrivains.asso.fr

LECTURE

- Magazine littéraire : Lire : www.lire.fr/
- Lecture et apprentissage : Le Café pédagogique n°71 : www.cafepedagogique.net
- Le journal des jeunes de l'Académie : le 10-15 : <http://www.10-15.com/>

FAX... FAX... FAX...

*** Journée multisports pour les + 55 ans**

Le Comité Régional UFOLEP Auvergne, organise la journée multisports pour les + 55 ans.

Après le succès à St-Georges-de-Mons et à Riom, cette 5^e édition se déroulera le jeudi 1^{er} juin 2006 au centre de loisirs et d'éducation de Chadieu.

Cette journée ouverte à tous permettra de découvrir dans la convivialité des activités physiques en groupe, encadrées par des animateurs UFOLEP. Elle sera l'occasion de s'initier à la randonnée pédestre, au tir à l'arc, au stretching-relaxation, à un parcours de santé, à la randonnée d'orientation, et à la pétanque.

Une nouveauté cette année : la visite de l'exposition d'arts de pleine nature "La nature en perspective" dans le parc de Chadieu avec la participation du service culturel de la FAL 63.

Cette manifestation portera haut les valeurs de l'UFOLEP faisant du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu.

Renseignement et inscription gratuite :
Comité Régional UFOLEP
04 73 14 79 12.

*** Aide aux vacances !**

La Jeunesse au Plein Air propose d'aider les familles qui désirent offrir des vacances à leurs enfants.

Les bourses JPA peuvent être demandées pour des séjours en centres de vacances ou centres de loisirs. Elles viennent en complément des aides habituelles (CE, CAF, Conseil Général).

Si votre enfant part pour la première fois en centre de vacances, l'opération "Premier départ" propose des tarifs allant de 5 à 25 € par jour pour un quotient familial inférieur à 800 €.

Contactez la FAL au
04 73 14 79 20
Site : ufoval63.free.fr

On nous écrit...

Bonjour,
Nous avons eu la surprise de recevoir un exemplaire d'"Auvergne laïque" de mars dans lequel vous publiez un extrait d'"Alerte aux inondations".
Notre livre avait été écrit par des CE1 qui sont maintenant au CM2.
Ils sont très fiers de voir que leur texte paraît dans le journal. Merci d'avoir pensé à nous l'expédier et, s'il vous reste des exemplaires, n'hésitez pas à en envoyer à nos petits auteurs.

Annie Thirard
École de Saint-Chaffroy
(Hautes-Alpes)

Voir Dossier - texte OCCE, et aussi "Écrivains en herbe" page 7.

Avec les DDEN

Projections sur notre avenir

Les Présidents départementaux des DDEN se sont retrouvés pour une journée d'échange de vues sur la situation de leur corps ; pour en tirer quelques réflexions et quelques utopies sur ce qui pourrait être porteur d'avenir. Il a été inévitablement question d'un certain article 40, qui a déjà tant fait couler d'encre, et qui devrait être à ce jour profondément réformé. Ouf ! Au-delà de tout ce qui nous rassemblait, nous avons pu constater toutes nos différences, quelque pussent en être les formes.

Le renouvellement quadriennal était également l'occasion de nous ausculter nous-même. Ce n'est pas une petite affaire, et c'est toujours courir le risque d'un biais de diagnostic. Mais une évidence nationale s'impose. Nous avons été créés pour le service d'une école intégrée à une société rurale. La France d'aujourd'hui est urbaine, et gère des zones rurales fortement dépeuplées. Ce sont deux secteurs qui sont sources de difficultés aux DDEN, qui restent au contraire fort à l'aise dans un monde rural.

Inévitable aussi fut la classique opposition entre tenants d'un recentrage sur les activités premières des DDEN, de l'officialisation d'activités existantes, mais relevant de notre bonne volonté associative, ou d'une ouverture vers des activités qui demandent à être créées. Les orthodoxes ont fait valoir que nous n'avons jamais failli

à nos missions premières, ce qui nous a réellement valu estime et reconnaissance de nos partenaires. Les deuxièmes pensaient à faire valoriser l'enquête "annuelle", dont les résultats sont accueillis à l'égal d'un audit aussi bien que le concours des écoles fleuries ou les innombrables interventions sur le terrain des délégations, qu'il s'agisse de l'organisation de cross, de soutien scolaire aux communautés isolées, de valorisation de l'activité lecture, et il y en avait bien d'autre. Les autres rappelaient que dans un monde consumériste, *volens nolens*, le monde de l'école se retrouve acculé à gérer des conflits entre ses participants, et que dans cette optique le DDEN apparaît comme un citoyen libre et médiateur potentiel : à nous de faire reconnaître cet état de fait ; et il fut question de l'inévitable serpent de mer qu'est la présence des DDEN pour le suivi de toute la scolarité obligatoire, autrement dit collègue compris.

L'accueil des handicapés, la gestion des caisses des écoles viennent de vivre leurs révolutions de début de siècle, avec les conséquences sur la vie scolaire. Mais plus grand encore sont les impacts de la régionalisation et de la création des communautés de commune sur la vie matérielle de l'école. Sachons nous adapter à ce futur très présent, ce qui ne doit pas nous empêcher de rêver d'un présent très futuriste. C'est ainsi que nous resterons très DDEN.

G. Fourt

L'enfance de l'art : créations d'enfants



Anne Roche



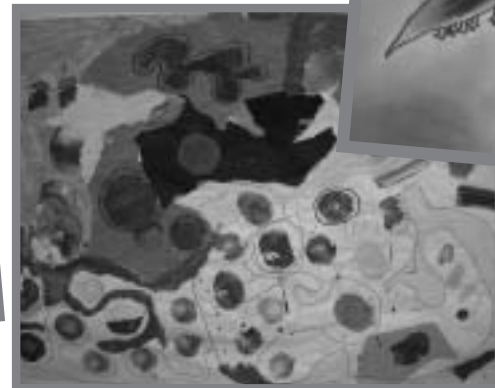
Jean Cérezal-Callizo



Christophe Vacher



Hélène Latte



Éric Vassal

Depuis septembre 2004, la ville d'Issoire a souhaité intensifier ses actions de médiation culturelle et artistique entre les artistes accueillis aux salles Jean-Héliou du Centre Culturel Nicolas-Pomel et les visiteurs de ce lieu d'exposition, notamment le public scolaire d'Issoire et de ses alentours. De nombreuses rencontres ont donc été organisées avec les artistes, sous la forme

de visites commentées ou d'ateliers d'arts plastiques. C'est ainsi que, depuis bientôt deux ans, des centaines d'enfants des écoles maternelles et primaires locales ont eu l'occasion de découvrir les œuvres de Jean Cérezal-Callizo, Anne Roche, Éric Vassal, Christophe Vacher et Hélène Latte, et partager avec ces artistes leurs émotions...

Autant de moments privilégiés où chacun a su, avec bonheur, inventer, concevoir, découvrir et expérimenter de nouvelles techniques, s'exprimer et créer au travers de la matière.

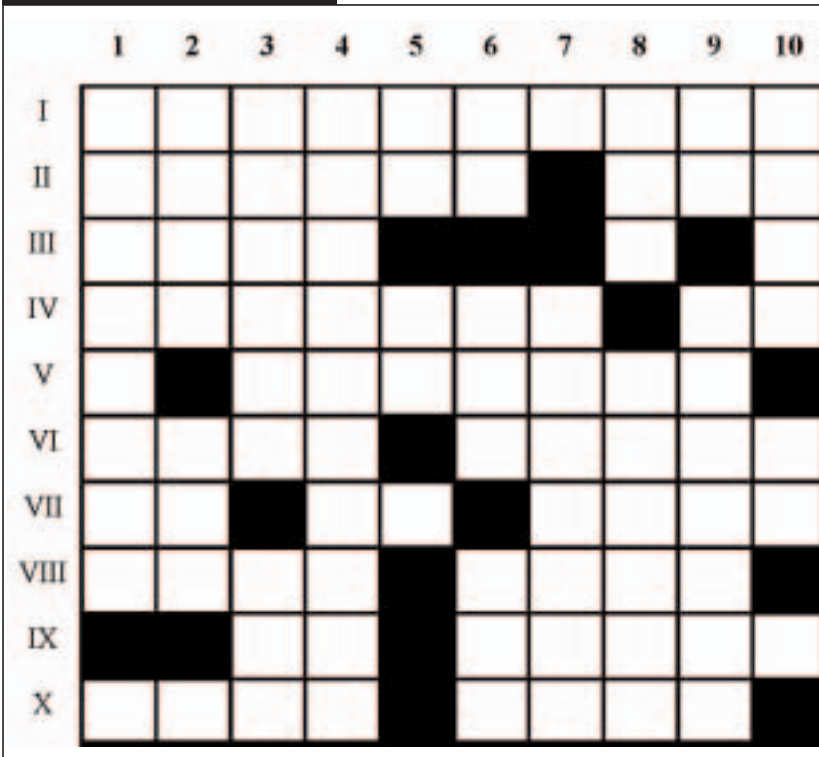
Chaque atelier d'arts plastiques, mené auprès des enfants en présence des artistes, a donné lieu à des travaux, riches d'imagination et plein de fraîcheur. Ce sont ces créations que nous avons

choisi de faire partager au public dans le cadre d'une exposition qui se tiendra du 11 au 28 mai 2006 aux salles Jean-Héliou du centre culturel Nicolas-Pomel à Issoire.

Infos : 04 73 89 25 57
04 73 89 71 52

Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf le lundi. Entrée libre.

Mots croisés n° 17



Alimentaire, mon cher...

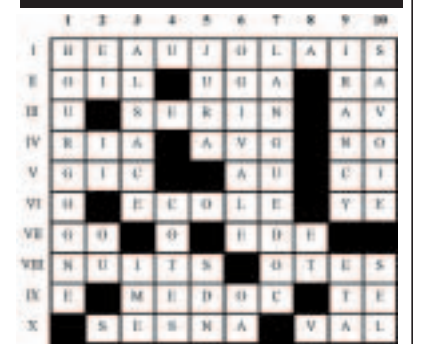
- HORIZONTAL**
I. Pour le mycophage.
II. Crustacé à chair ferme et au goût délicat. Sommet corse.
III Calife.
IV. Anguilles de mer. Mesure chinoise.
V. Royale, rose ou grise.
VI. Épaissir une sauce. panégyrique.
VII Fleuve. Pronom. Pied-de-veau.
VIII. Se conserve en miettes. En boule paraffinée.
IX Pronom. Capituler.
X. Cassés dans la purée. Râpés.

- VERTICAL**
1. Un antidépresseur aux vertus aphrodisiaques.
2. Homme latin. À l'envers : détesté.
3. Dans la galette. À l'envers : échelle de photographe.
4. Graisses végétales.
5. Pour le randonneur. Pour le pêcheur de Fariós.

6. De même. Période. Bouclier.
7. Des histoires assaisonnées.
8. Morceau de noix. Le V horizontal à une autre sauce.
9. Brillante conjonction. Verts ou secs.
10. Algue à consommer sans modération. À l'envers. pronom.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 16



ÉCRIVAINS EN HERBE

Sami et la cascade de la mort



Le jeune homme réussit à l'attirer vers un puits qui contenait un liquide vert tout gluant. L'animal tomba dedans et en fut prisonnier.

Sami avança un peu plus. L'endroit était sombre.

Une grosse silhouette apparut : c'était la sorcière. Elle proposa à Sami de le laisser passer s'il lui ramenait son balai magique qu'elle avait perdu vers le repère des hyènes.

Aussitôt Sami appela Rex et, ensemble, ils affrontèrent les hyènes. Ils trouvèrent le balai et le rapportèrent à la sorcière. Comme promis, elle le laissa passer.

Une lumière dorée illuminait le fond de la grotte, probablement de l'or.

Mais un grand homme, face à lui, sentit l'odeur de la chair fraîche : c'était l'ogre. Il gardait le coffre d'or.

Sami eut une nouvelle idée.

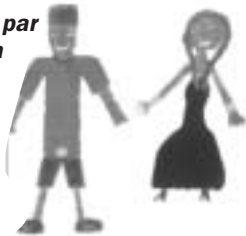
Il ouvrit son sac de nourriture où il avait deux énormes poulets. Il les accrocha à un fil. L'ogre s'approcha pour les attraper mais ils étaient si hauts que c'était assez difficile.

Pendant que l'ogre s'occupait des poulets, Sami s'empara de l'or et quitta la cascade qui se referma derrière lui.

Il était très heureux. Il fit construire une nouvelle maison pour sa grand-mère, avec un plancher très solide.

Puis Sami se maria avec Roxane, la fille de la cabane voisine et ils eurent beaucoup d'enfants.

Textes rédigés par les élèves de la classe de CM1 de l'école élémentaire publique de Courpière



Il était une fois un jeune homme qui s'appelait Sami. Il était pauvre mais rusé et courageux.

Sami habitait chez sa grand-mère, dans une petite maison au sommet d'un arbre, au beau milieu de la jungle. La maison n'était pas belle et le plancher pas trop solide.

Sami rêvait d'être riche pour offrir une nouvelle maison à sa grand-mère qui s'occupait si bien de lui.

Il avait toujours entendu dire qu'il y avait un coffre d'or caché derrière la cascade de la mort située à quelques dizaines de kilomètres de là.

Mais on lui avait aussi dit que ce lieu était gardé par une sorcière et un ogre !

Peu importe, il prit quand même le chemin qui allait vers la cascade avec un peu de nourriture dans son sac.

En route, il rencontra un lion qui s'enlisait dans des sables mouvants. Sami lui tendit une liane et la tira très fort jusqu'à ce que l'animal fût délivré.

Il s'appelait Rex et remercia Sami de l'avoir sauvé de ce piège. Aussi Rex lui proposa de lui apporter son aide si, un jour, il était en difficulté. Il suffisait que Sami crie : "Rex le magnifique, viens à mon secours !"

Ils se quittèrent et Sami continua sa route jusqu'à la cascade de la mort.

Enfin, il arriva.

La cascade de la mort allait être difficile à franchir. L'eau coulait si fort.

Soudain, Sami vit une liane qui passait derrière la cascade et eut l'idée de tirer dessus. C'est alors que l'eau s'écarta pour laisser un passage. Il entra et se dit que tout cela avait été plutôt facile.

Tout à coup, un python surgit et attaqua Sami.

La nuit des musées

La nuit des musées est une manifestation nationale, mise en place par le Ministère de la Culture depuis 2005. Elle prend le relais du Printemps des Musées mais son principe reste le même : inviter les publics à découvrir gratuitement les musées.

Les musées de Riom-Communauté (musée Mandet, musée des Beaux-Arts et Art Déco ; musée régional d'Auvergne, musée d'ethnographie ; musée lapidaire de Mozac) ouvriront donc gratuitement leurs portes le samedi 20 mai 2006 de 19 h à 23 h.

Au musée Mandet, l'Atelier Théâtral Riomais interprétera dans les salons du premier bâtiment, quelques scènes des Femmes Savantes de Molière, tandis qu'au musée régional d'Auvergne, Brigitte Maurice, de l'Association Mélusine, contera des histoires d'hier et d'au-

jourd'hui, à travers une déambulation dans les salles.

Les visiteurs pourront également découvrir la dernière exposition "Une vie de Saint ! Objets de culte, pièce de musée" qui, dans une toute nouvelle scénographie présente une collection de sculptures religieuses des XVII^e au XIX^e siècle.

Musée Mandet
14 rue de l'Hôtel de Ville
63200 Riom
Tél. 04 73 38 18 53

Musée régional d'Auvergne
10 bis rue Delille - 63200 Riom
Tél. 04 73 38 17 31

Musée Lapidaire
Place de l'Abbaye
63200 Mozac
Tél. 04 73 64 19 26.

Théâtre

Athanor à Montluçon

• Le 9 mai à 20 h 30 : "Marius" par la compagnie La Clape de Gruissan

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

• Les 12 et 13 mai à 20 h 30 : "Hot tension sur le Max !" par la troupe du Royer Rural des Ancizes

Petit Théâtre de Vallières Spectacles du Théâtre Vice-versa à Clermont-Fd

• Les 12, 13 et 14 mai : "Les mots sans soucis" de Julie Douard - "Chronique des jours et des nuits entiers" de Xavier Durringer

• Les 19 et 26 mai, les 20 et 27 mai, les 21 et 28 mai : "Jeffrey Bernard est souffrant" de Keit Waterhouse - "Joyeuses condoléances" de Pascal Martin

• 2, 3 et 4 juin : contes celtés



Le Petit Vélo à Clermont-Fd
• Du 16 au 19 mai à 21 h : "L'homme de Barcelone" d'après Manuel Vasquez Montalban par le groupe Décembre

La Baie des Singes à Cournon
• Le 17 mai à 20 h 33 : "La planche habillée" troupe de l'UAC Banque de France

Forum Remy à Riom
• Du 17 au 19 mai : "Tout est bien qui finit bien" de William Shakespeare par l'ATR

Sémaphore à Cébazat

• Le 17 mai à 20 h 30 : "Boulevard de l'adultère"
• Le 18 mai à 20 h 30 : "Isma"
• Le 19 mai à 20 h 30 : "Britannis"

• Les 23 et 24 mai à 20 h 30 : "Monsieur Armand" dit Garrincha Compagnie Les Intempêtifs

Ville de Cournon

• Le 20 mai à 21 h à la Salle Polyvalente : "Je reviendrai et je serai des millions"

Concerts / Spectacles

Animatis à Issoire

• Le 12 mai à 21 h à la salle Claude Nougaro : Délire musical humoristique "Les Fatals Picards"

La Baie des Singes à Cournon

• Les 19 et 20 mai à 20 h 33 : Didier Bénéreau

• Les 26 et 27 mai à 20 h 33 : Marco

• Le 31 mai à 20 h 33 : Festival Europavox en Auvergne

• Les 2 et 3 juin à 20 h 33 : Luc Antoni

Musique

Coopérative de Mai

• Le 10 mai à 20 h 30 : Arthur H

• Le 11 mai à 20 h 30 : Mon côté Punk + rue de l'a soif

• Le 13 mai à 20 h 30 : Katerine + Rubin Steiner

• Le 14 mai à 19 h : Buzzcocks + Asyl

• Le 17 mai à 20 h 30 : Télérama Dub Festival avec Kaly Live Dub meets Erik Truffaz + Swaraj

• Le 18 mai à 20 h 30 : Debout sur le zinc + Zadig

• Le 19 mai à 20 h 30 : Inrock indie club avec Shout out louds + the open + Rock & roll

• Le 20 mai à 20 h 30 : soirée funk avec Fab fondation + Dj Funk 70's

PAR ICI LES SORTIES

• Le 23 mai à 20 h 30 : Émilie Simon + Cocoon

• Du 30 mai au 4 juin : Festival Europavox

Ville de Lempdes

• Le 10 mai à 18 h à la salle des Fêtes : concours "On connaît la chanson" 2006

• Le 18 mai à 20 h 30 à la salle des Fêtes : "Les frères Brothers"

Athanor à Montluçon

• Le 11 mai à 20 h 30 : Marc Lavoine

• Le 12 mai à 16 h 30 : Frank Michaël

La Baie des Singes à Cournon

• Les 12 et 13 mai à 20 h 33 : Romain Didier Solo

• Le 18 mai à 20 h 33 : mystère Trio

La Comédie de Clermont - Scène Nationale

• Le 30 mai à 20 h 30 à l'Opéra Municipal : "concert croisé" Accroche Note

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

• Le 31 mai à 18 h 30 à la Faculté de Droit - Amphithéâtre Michel de l'Hospital : Johannes Brahms - Dmitri Chostakovitch

Danse

La Comédie de Clermont - Scène Nationale

• Les 9, 10, 11 et 12 mai à 20 h 30 à la Maison de la Culture Salle Boris Vian : "A quoi tu penses ?" textes Marie Nimier chorégraphie Dominique Boivin

• Les 16, 17 et 18 mai à 20 h 30 : "Ici et là" chorégraphie et interprétation Sylvie Giron et Yan Raballand

Sémaphore à Cébazat

• Le 12 mai à 20 h 30 : "Icare Dandy" centre chorégraphique National de Nantes

Ville de Riom

• Le 17 mai à 20 h 30 : "Ici et là" Sylvie Giron et Yan Raballand

Jeune public

Graines de Spectacles

• Le 16 mai à 14 h 30 et 18 h 30 et le 17 mai à 15 h : "Qu'est ce qu'on fait là ?" Théâtre pour deux mains à partir de 4 ans

Athanor à Montluçon

• Le 17 mai à 14 h 30 et le 18 mai à 9 h 30 : Catherine Fontaine et Marie "Concert pour la marmaille"

Contacts

Petit Théâtre de Vallières

06 71 12 21 53

La Baie des Singes à Cournon

04 73 77 12 12

Athanor à Montluçon

04 70 08 14 40

Sémaphore à Cébazat

04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

04 73 29 08 14

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

04 73 36 05 36

La Coopérative de Mai à Clermont-Fd

04 73 14 48 08

Ville de Riom

04 73 33 79 00

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

04 73 36 36 36

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

04 73 14 47 47

Animatis à Issoire

04 73 89 71 52

Graines de Spectacles à Clermont-Fd

04 73 92 30 26

Le Remy

04 73 64 08 64

Ville de Cournon

04 73 69 90 40

Ville de Lempdes

04 73 83 74 78

Du 17 au 19 mai, Forum Remy à Riom

Tout est bien qui finit bien

(d'après Shakespeare) par l'ATR

Le titre est ambigu, à la fois optimiste et inquiétant. Il ressemble à d'autres, également vagues : "Comme il vous plaira", "Mesure pour mesure", "Beaucoup de bruit pour rien"... Tout cela fait penser à ces proverbes populaires dont on vérifie à chaque instant, aussi bien la sagesse que la marge d'erreurs. Ici le poète anglais s'est inspiré d'un autre plus ancien, l'Italien Boccace, qui raconte dans le "Décaméron" l'histoire du "Mari retrouvé" dont l'action se déroule à la fois en France et en Italie.

"Il y avait, dit la conteuse, dans le Comté de Roussillon, une orpheline nommée Héléna, fille d'un médecin fameux, et un orphelin, Bertrand, devenu comte après la mort de son père. Héléna aimait Bertrand depuis l'enfance mais Bertrand ne faisait nullement attention à elle. Il ne rêvait que de batailles et de gloire militaire. Or, le roi de France souffrait d'une maladie que les médecins ne savaient pas guérir et qui risquait de l'emporter. Héléna lui proposa alors d'appliquer un remède rare que lui avait légué son père... en récompense, Héléna demanda un mari... évidemment le jeune Bertrand de Roussillon ! Bien entendu Bertrand refusa d'abord, puis il obéit au roi... mais il s'enfuit en Toscane, avant que le mariage ne soit consommé, pour faire la guerre et d'autres rencontres plus joyeuses..." Méfiez-vous de ces filles d'Italie" avait dit le roi à ses jeunes seigneurs !...

Héléna va alors monter un stratagème pour reconquérir son époux et illustrer ainsi, à la fois le titre de la pièce et celui de la nouvelle de Boccace...



Dans ses réflexions sur la mise en scène, Jacques Copeau demandait : "Pour les grandes comédies, deux paravents et une tapisserie... Que le jeu se déploie dans une arène libre".

L'ATR a donc choisi le minimum. On n'a retenu que ce qui est indispensable au jeu : le roi malade est en fauteuil roulant. Guéri, son trône est une simple chaise. Celle qui raconte l'histoire est installée sur un tabouret. Les acteurs entrent et

sortent rapidement, comme au cirque en transportant leurs accessoires de jeu. Ce sont les éclairages qui indiquent les lieux et l'atmosphère de l'action.

On a aussi parlé, à propos de cette comédie peu connue et assez peu jouée, d'un "vaudeville" shakespearien. Cela pourrait s'appeler par exemple "La corde au cou" ou "La bague au doigt", ou encore "Le mari malgré lui"... Mais on n'est pas encore chez Molière, encore moins chez Feydeau. Il s'agit bien du "ton" shakespearien avec sa petite musique et sa légèreté, avec ses mystères et sa poésie, avec ses situations étranges et son dénouement inattendu : "Tout est bien qui finit bien"... évidemment puisqu'on est au théâtre !

Les premières représentations auront lieu à Riom, comme tous les ans. Mais d'autres suivront dans la région et, pourquoi pas aussi, du côté d'Égliseneuve-près-Billom, en juillet avec, une "Rencontre - Shakespeare" entre la troupe complice de Saint-Étienne "Les Trois coups", déjà venue au Forum-Rexy en février pour jouer "La Nuit des Rois" et l'ATR.

Renseignements, réservations : 04 73 62 67 29

QUOI DE NEUF ?

Lecture

• Noms de lieux en Bourbonnais

Marcel Bonin - Mars 2006 - 300 pages - Prix : 24 €

Un ouvrage indispensable aux amoureux de la province des Bourbons et à tous ceux que les noms et leur histoire font rêver.

Plus de 7 500 noms cités, clairement répertoriés et ordonnés.

La plupart des noms de communes du Bourbonnais ont plus de huit siècles !

Remontez à leur origine et découvrez comment l'histoire les a façonnés ou effacés.

Né à Saint-Gérand-le-Puy (Allier) le 15 juin 1919, Marcel Bonin a été instituteur dans de nombreuses écoles du département.

Ce travail et cette mobilité l'amènent à s'intéresser aux parlers populaires.

Il publie en 1956, avec le concours du CNRS Le Patois de Langy.

Puis suivent *Survivances* (1981) ; *Dictionnaire général des patois bourbonnais* (1984), *langage populaire et civilisation rurale en Bourbonnais* (1990), et enfin *Dictionnaire du français régional* (1993).

Apprentissage de la lecture

Assez de polémiques, des réponses sérieuses !

L'apprentissage de la lecture est un enjeu majeur, pour toute la scolarité d'un enfant comme pour sa vie d'adulte et de citoyen. Chaque enseignant, chaque parent y accorde à juste titre une grande importance.

Sur ce sujet trop souvent l'objet de polémiques stériles, les organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves, les mouvements pédagogiques et les personnalités signataires (dont la Ligue de l'Enseignement) tiennent à rappeler quelques éléments incontestables et proposent, que l'information des parents et des enseignants reste sur un terrain, qu'elle ne doit jamais quitter : celui de l'intérêt de l'enfant.

1. L'apprentissage de la lecture, ne relève pas seulement du cours préparatoire, et vouloir ramener la réussite ou l'échec de l'élève au seul choix de la méthode de lecture n'est pas sérieux. Certes, le CP est un maillon essentiel dans le processus d'apprentissage, mais le rôle de l'école maternelle qui prépare les enfants à une bonne maîtrise de la langue orale et du cycle 3 qui doit les mener à une bonne compréhension des textes est tout aussi important.

2. La méthode dite "globale", écartée par les programmes de l'école élémentaire de 2002, n'est pratiquement plus utilisée dans les écoles. La majorité des manuels de lecture enseignent les correspondances entre les lettres et les sons, dès les premiers jours du cours préparatoire.

3. La situation de l'école ne correspond pas à la description caricaturale qui en est faite.

Toutes les comparaisons internationales montrent que la France obtient des résultats similaires à ceux des pays voisins européens. Les jeunes n'éprouvent pas plus de difficultés que leurs aînés, au contraire : l'INSEE



a dénombré 4% d'illettrés chez les 18-24 ans, mais 14% chez les 40-54 ans et 19% chez les 55-65 ans. Le déchiffrement n'est pas le principal problème des élèves en difficultés de lecture : si 4% d'élèves ne savent pas déchiffrent à l'entrée en 6ème, 11% ne comprennent pas les textes qui leur sont proposés bien qu'ils sachent déchiffrent.

Cependant, chacun s'accorde à considérer qu'il est aujourd'hui insupportable de ne pas maîtriser suffisamment l'écrit pour s'intégrer socialement et accéder à un emploi. Donc, l'école doit chercher à mieux faire réussir tous les élèves. Pour autant, il n'y a pas de recul ou de baisse du niveau, voire d'épidémie de dyslexie ! La Fédération des orthophonistes rappelle qu'aucune étude scientifique menée par des orthophonistes ne met en évidence un lien entre approche globale de la lecture et troubles de l'écrit.

4. Les travaux des chercheurs, comme l'expérience des enseignants, montrent que la

"querelle des méthodes" est dépassée. Méthodes syllabique, globale ou mixte ont laissé place à de nouvelles pratiques forgées progressivement au cours des trente dernières années. Il ne s'agit pas des méthodes mixtes. Ces approches qui sont cohérentes avec les résultats des recherches scientifiques récentes, mettent en œuvre simultanément la maîtrise du code et la compréhension.

5. L'apprentissage de la lecture ne se limite pas au déchiffrement et ne peut reposer exclusivement sur une approche syllabique. Réduire l'apprentissage de la lecture est simplificateur et mène ainsi l'école dans une impasse.

6. Nous considérons que les principaux éléments des programmes de l'école maternelle et élémentaire publiés en 2002 après de larges consultations conservent toute leur pertinence. Ils rappellent qu' "apprendre à lire, c'est apprendre à mettre en

jeu en même temps deux activités très différentes : celle qui conduit à identifier des mots écrits, celle qui conduit à en comprendre la signification". Ils ne se limitent pas au seul décodage et visent, dès le début du cycle 2, la compréhension des textes et l'accès au livre et à la culture écrite.

Les programmes de 2002 inscrivent les apprentissages du cycle 2 dans la continuité de ceux de l'école maternelle sur le langage oral, sur les habiletés phonologiques, sur le principe alphabétique et la familiarisation avec la langue écrite. Ils rappellent aussi que l'apprentissage de la lecture se poursuit au cours de l'école élémentaire et n'est pas achevé au début du collège.

Des difficultés demeurent. Il faut les réduire. L'apprentissage initial de la lecture peut et doit être amélioré. C'est en procédant à des recherches rigoureuses, en renforçant la formation et l'accompagnement des enseignants, en organisant une réelle évaluation du travail effectué dans les classes, en prenant en compte les différences de rythme de travail et d'apprentissage, en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissage que l'école peut développer les compétences des élèves en lecture. C'est aussi par un effort de communication, entre l'école et les familles sur ce qui se fait réellement en classe, que l'école contribuera à créer un climat de confiance propice à la réussite des élèves.

C'est également en soutenant et en renforçant toutes les initiatives, en lien avec l'École et les familles qui favorisent le goût pour le livre et la lecture : institutions et médiathèques, presse et médias de qualité pour la jeunesse.

Nous sommes bien loin des affirmations passées et approximatives de l'actuel ministre de l'Éducation Nationale.

FORUM

Les sports qui se regardent et ceux qui se pratiquent

Le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) regroupe l'ensemble des fédérations sportives. Depuis quelques années celles qui se sont ouvertes au sport professionnel ont été obligées de se doter de Ligues Professionnelles (Football, Rugby, Basket, etc...) pour gérer cette partie de pratique distincte du sport amateur. Ces dernières ont tout naturellement adopté les principes de gestion des entreprises avec toutefois deux données importantes qu'elles ont du mal à mettre en œuvre à savoir l'obligation de résultat et le retour sur investissement. Un seul exemple récent vécu par l'ensemble de la population, car largement relayé par les médias, le match de football P.S.G. / Olympique de Marseille où les méridionaux ont déplacé une équipe réserve qui a réussi à accrocher le match nul. Glorieuse incertitude du sport qui s'accepte facilement dans le sport amateur mais a du mal à passer dans le sport professionnel auprès des dirigeants et supporters. Les enjeux financiers et médiatiques deviennent disproportionnés par rapport aux résultats, et rien ne pourra stopper cette fuite en avant et ceci pour deux raisons essentielles : la première est que dans tout sport collectif les responsabilités sont très diluées et difficiles à cerner entre dirigeants, staff technique et joueurs, certains s'installant dans le système afin qu'il dure plus longtemps possible ; la seconde réside dans le fait que les budgets consacrés dans chaque club aug-

mentent chaque année du fait même des mutations de joueurs qui quittent leur club pour avoir plus dans celui qu'ils vont rejoindre enflant ainsi toute la masse salariale de l'association ; en effet tout le monde connaît rapidement les conditions faites aux nouveaux arrivants et les anciens déjà présents au club demandent un réajustement en cas de renouvellement du contrat.

Le système est pernicieux dans la mesure où s'il est facile de mesurer la valeur d'un athlète qui court, lance ou saute à l'aide du chronomètre ou du décimètre, les qualités d'un joueur si elles peuvent être évaluées objectivement par des techniciens, ne sont pas nécessairement mises en œuvre par l'intéressé et ceci en fonction de paramètres variables, tenant à l'environnement du club, à la famille, à la santé, à l'hygiène de vie et surtout à l'envie de "mouiller le maillot" qui varie selon les individus. Difficile de modifier cela, surtout lorsque l'intéressé a un contrat béton sur plusieurs années... C'est là que les qualités de "meneur d'hommes" de l'entraîneur sont indispensables pour faire adhérer toute une équipe aux systèmes de jeu qu'il propose. Quant au soutien que ce dernier peut attendre de ses dirigeants, il est souvent intimement lié aux résultats obtenus...

Tout cela s'applique au sport spectacle, qui n'est pas toujours nécessairement de haut niveau. Georges Planchot, Président de l'association qui regroupe l'ensemble des Comités Départementaux

et Régionaux Olympiques et Sportifs déclarait récemment : "Il y a les sports qui se regardent et ceux qui se pratiquent." La récente rencontre opposant en championnat de France de Rugby, le Stade Français au Biarritz Olympique peut se classer dans la première catégorie avec 30 acteurs qui jouent sur le terrain et 80 000 qui regardent dans les tribunes. Certains, dont le nombre est difficile à déterminer, mais ils seront de moins en moins nombreux, viennent voir un match de rugby. Les autres sont venus au spectacle et à la débauche de pom-pom girls, cracheurs de feu, tambour du Bronx et char de Ben Hur apportant le ballon du match, a dû les satisfaire, quant à la rencontre elle-même...

Alors faut-il rejeter ce type de pratiques ? Certainement pas puisqu'elle semble correspondre aux aspirations d'une partie de la population. Mais par contre il appartient aux responsables politiques de bien évaluer le montant de leurs aides en fonction des services rendus au plus grand nombre et du rôle social joué par les associations. Les centaines de rencontres qui se déroulent chaque semaine dans notre département, les randonnées ou courses rassemblant des milliers de jeunes et moins jeunes participent à mes yeux beaucoup plus à l'activité sociale et économique. C'est le sport qui se pratique dans nos associations et qui doit être pour moi prioritaire dans les choix politiques.

Yves Lair

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL
21/25, place Delille
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14 € 50 à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL

Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaique@fal63.org

Directeur de publication : Georges Dassau

Rédacteur en chef : Jean Goigoux

Secrétaires de rédaction :

Jean-Paul Braux, Françoise Manry

Comité de rédaction : Alain Bandiera,

Jean Dossat, Gérard Chanel,

Bernard Gilliet, Marcel Col, Yves Lair,

Conception/réalisation - Impression : fusium

04 73 73 25 25

Abonnement 1 an : 14 € 50

Commission paritaire n° 0406 G 84688

Dépôt légal : mai 2006 - n° 389